

Identities

Courrier international bimestriel de Bruno Gollnisch, député européen

Budget 3701 du député européen non inscrit
Bruno Gollnisch



Parlement Européen
Rue Wiertz ASP05E246
1047 Bruxelles

n° 3 — juillet 2006

Lettre confidentielle, sans dépôt légal.

Ont participé à ce numéro:

Catherine Salagnac, Martin Duval,
Guillaume L'Huilier, Gilles Arnaud.

• Immigration : quand Bruxelles dicte sa loi à Sarkozy...



Lire en page 2

• Note Blanche : la France n'est plus maître du jeu tchadien



Lire en page 6

• Des productions agricoles non alimentaires et des biocarburants



Lire en page 4

Une agonie qui n'en finit pas...

Éditorial

En droit international, un traité qui doit être ratifié à l'unanimité de ses signataires pour pouvoir s'appliquer, devient caduc dès lors qu'un seul d'entre eux s'y refuse. Voilà pour la théorie. Ce n'est, en Eurocratie, effectivement qu'une théorie.

L'an dernier, deux peuples ont dit un « non » clair à la "Constitution" européenne. Pourtant, celle-ci n'est toujours pas enterrée. Lors du sommet de juin 2006 à Bruxelles, au terme de la période de réflexion qu'ils s'étaient donnée l'année précédente, les chefs d'État et de gouvernement des Vingt-Cinq ont décidé... qu'il était urgent d'attendre ! D'attendre surtout que les législatives françaises et néerlandaises de 2007 soient passées. Faute de pouvoir changer les peuples, on se contentera pour l'instant d'un changement de gouvernements.

En France, PS et UMP ont déjà tranché : on repas-

sera le plat. Devant le seul Parlement, cette fois. Et l'on n'hésite pas à mentir. De la "Constitution" européenne, les frères siamois du déclin français ne retiendront que la première et la deuxième partie (c'est-à-dire les institutions du Super-Etat, et les droits « fondamentaux ») sur lesquels, prétendent-ils, il existerait un consensus. Avec qui ? Mystère ! Quant à la troisième partie, consacrée aux politiques de l'Union, ils se font fort de la renégocier ou de n'en rien faire. Cette troisième partie n'est qu'une version étoffée et complétée des traités de Rome, Maastricht, Amsterdam, Nice, qu'ils n'ont jamais remis en cause, ni les uns ni les autres. Ils ne négocieront donc absolument rien. Et ils n'ont pas peur de la contradiction : en soutenant la réforme institutionnelle, qui abolit l'unanimité, ils se privent eux-mêmes du pouvoir de s'opposer à de futures décisions relevant de cette troisième partie qu'ils paraissent contester.

L'hypocrisie touche également les dirigeants de nos vingt-quatre partenaires européens et les membres de la Commission de Bruxelles. Ceux-ci se sont en effet félicités des actions entreprises pour mettre « l'Europe à l'écoute de ses citoyens » (l'organisation de débats avec ce qu'il est convenu d'appeler la société civile, les partenaires sociaux, etc... c'est-à-dire de n'importe quoi sauf les citoyens).

L'Europe de Bruxelles n'a pas écouté, et surtout n'a pas voulu entendre les peuples qui ont dit « non ». Comme toutes les technocraties coupées des réalités, elle prétend remplacer la démocratie réelle, qui lui fait peur, par la démocratie « participative », ce jeu de dupes.

Décidément, cette Europe-là se fait contre les Peuples. Les Peuples doivent la rejeter.

Bruno Gollnisch —

Une victime de plus...

En bref

Le 1^{er} janvier 2007, la zone euro comptera un membre de plus : la Slovaquie. Celle-ci remplit en effet tous les critères de Maastricht et a fait officiellement sa demande. Ça tombe bien : avec la Hongrie, la Slovaquie est le seul des dix nouveaux États membres où, selon les sondages (2005), la population est favorable à la monnaie unique. La Lituanie, qui avait également demandé à adopter l'euro dès 2007 a été recalée : son inflation est jugée excessive (rendez-vous compte : 0,2 point de trop). Et comme chacun sait, tous les pays de la zone euro, **à commencer par la France**, respectent scrupuleusement les critères de Maastricht...

Missa est

En bref

« Les champions nationaux ne sont plus une option dans le marché intérieur européen. Je crois plus dans des champions mondiaux, ayant de préférence leur siège dans l'UE ». C'est ce qu'a déclaré à la presse anglaise la Commissaire européenne à la concurrence Neelie Kroes à propos du projet de fusion Suez/Gaz de France. Visiblement, si la production et les centres de décision sont ailleurs qu'en Europe, ça ne la dérange pas plus que ça.



IMMIGRATION : quand Bruxelles dicte s

« Originales, novatrices et personnelles ». C'est en ces termes que M. Sarkozy parlait de son projet de loi sur l'immigration et l'intégration. En fait, il n'en est rien. La loi de M. Sarkozy, qui devrait être adoptée ces jours-ci à l'Assemblée nationale dans une version encore plus laxiste que l'original, est un mélange de transposition de directives européennes existantes, de conformité avec les grandes lignes politiques définies à Bruxelles et d'anticipation de futures mesures législatives en préparation au niveau européen.

L'immigration « choisie » de (et par?) M. Sarkozy est en fait le rétablissement d'une immigration de travail censée être arrêtée depuis le milieu des années soixante-dix. Elle répond tout à fait aux inquiétudes de la Commission européenne, qui a commis en janvier 2005 un livre vert et, en décembre de la même année, un plan d'action sur le sujet. Selon Bruxelles comme selon son fidèle relais de la Place Beauvau, il s'agit de suppléer aux carences du marché du travail dans les États membres, en l'occurrence de répondre aux centaines de milliers, peut-être aux millions, d'offres d'emplois qui ne trouvent pas preneur. Peu de « personnalité » ou « d'originalité » donc dans ce concept. Notons au passage que la loi Sarkozy anticipe sur la future législation européenne prévue dans le plan d'action européen, concernant les travailleurs hautement qualifiés, les travailleurs saisonniers, les personnes transférées au sein de leur entreprise, les stagiaires rémunérés ainsi que les droits de migrants une fois admis. Ces textes ne devraient être présentés (c'est évidemment un tropisme bruxellois) qu'après 2007!

Par ailleurs, la loi traduit en droit français pas moins de six directives européennes qui elles, déjà adoptées, ont pour but de rendre effective la liberté de circulation et d'installation des personnes (euro-

péennes ou extra-européennes immigrées légalement) sur tout le territoire de l'Union, conformément aux traités et aux orientations définies lors des Conseils européens de Tampere (1999) et La Haye (2004). Il s'agit de :

- la directive 2003/86/CE du 22 septembre 2003 relative au **regroupement familial** ;
- la directive 2003/109/CE du 25 novembre 2003 sur le **statut des ressortissants de pays tiers résidents de longue durée** ;
- la directive 2004/81/CE du 29 avril 2004 sur les **titres de séjour délivrés aux ressortissants de pays tiers** qui sont victimes de la traite des êtres humains ou ont fait l'objet d'une aide à l'immigration clandestine et qui coopèrent avec les autorités compétentes ;
- la directive 2004/38/CE du 29 avril 2004 sur le **droit des citoyens de l'Union et des membres de leurs familles de circuler et séjourner librement** sur le territoire des États membres ;
- la directive 2005/71/CE du 12 octobre 2005 sur la **procédure d'admission spécifique des ressortissants de pays tiers aux fins de recherche scientifique** ;
- la directive 2005/85/CE du 1^{er} décembre 2005 sur les normes minimales concernant la **procédure d'octroi et de retrait du statut de réfugié** dans les États membres.

On peut même en compter une septième, si l'on considère la directive 2004/114/CE sur **l'admission des ressortissants de pays tiers à des fins d'études, de stages non rémunérés ou d'échanges d'élèves**. Mais coup de chance : la législation française étant déjà conforme à la directive de Bruxelles, elle ne nécessitait pas d'adaptation.

Il est intéressant de noter que sur bien des points, la loi Sarkozy ne va même pas aussi loin que l'autoriseraient les dites directives concernant les conditions requises pour obtenir certains titres de séjour ou faire valoir la possibilité d'un regroupement familial (durée de la résidence inférieure, pas de conditions sur le logement par exemple). Sarkozy plus laxiste qu'un Commissaire européen ?

Ce texte est très grave. Il démontre que la France n'est plus maîtresse de sa politique d'immigration. C'est désormais à Bruxelles que se décide réellement qui a le droit d'entrer et de séjourner sur notre territoire, et les droits que les étrangers peuvent y faire valoir. Pire : loin d'être une loi de maîtrise de l'immigration, il va conduire mécaniquement à une aggravation de celle-ci. **Car l'immigration dite « choisie » ne se substituera pas à l'immigration « subie », légale ou clandestine**. Elle s'y ajoutera. Pour trois raisons.

Les raisons antérieures perdurent

Rien dans la loi ne met fin aux deux principales causes de l'immigration légale que sont le mariage avec un Français (en augmentation exponentielle) et le regroupement familial, ou n'organise vraiment la lutte contre l'immigration clandestine. Et pour cause : nous n'avons plus la maîtrise de nos frontières avec nos voisins européens, les contrôles y étant été abolis depuis treize ans.

Le pillage des élites, facteur aggravant de l'immigration

Le pillage des élites du tiers-monde portera préjudice au développement de ces pays et sera donc un facteur aggravant de l'immigration en général. Penser qu'un médecin ou un ingénieur africain ayant accompli ses études en France, autorisé à y acquérir une première expérience professionnelle, repartira volontairement dans son pays à l'issue de cette expérience est tout à fait illusoire, surtout en France. Certains le feront, certes. La majorité restera, légalement ou pas. Les aides au retour pourtant généreuses offertes par l'État n'ont aucun succès. Et il ne faut pas compter sur le gouvernement pour les expulsions. Elles sont homéopathiques.

Un système poreux

La France sera confrontée à une immigration « intra-européenne » de non-européens admis comme résident dans l'un des vingt-quatre autres États membres et qui

pourront venir vivre sur son sol au nom de la liberté de circulation et d'installation des personnes. Les 800 000 clandestins régularisés en Italie ces deux dernières années ou les 600 000 régularisés d'Espagne auront ce droit.

Au niveau national comme au niveau européen on marche sur la tête. Dans les hautes sphères, notamment bruxelloises, on estime que les hommes, comme les marchandises ou les capitaux, doivent circuler librement au niveau planétaire, au gré des besoins économiques à satisfaire, et que cela est mutuellement bénéfique à tous. Ce dont on peut légitimement douter quand on voit les nombreuses victimes du libre-échange version OMC. Dans le cas d'espèce, les besoins de l'Europe seraient des emplois non pourvus et la nécessité de garantir le financement des systèmes de retraite de pays à la population vieillissante. De la part de gens qui passent leur temps à donner des leçons de morale au monde, c'est d'un cynisme et d'un égoïsme sidérant. L'Union européenne compte 19 millions de chômeurs et 17 millions d'immigrés extra-européens (ce n'est qu'une estimation), qu'elle a du mal à accueillir dignement, c'est-à-dire en leur proposant un emploi et un logement décent. Les politiques menées depuis des années, tant en France que dans les autres pays, commencent à porter leurs « fruits » : ghettoïsation, affrontements inter-ethniques (au Royaume-Uni l'automne dernier), émeutes dans les banlieues françaises en novembre, assassinats aux Pays-Bas par des fanatiques religieux...

Certains de nos partenaires

réagissent : les Pays-Bas et le Danemark, notamment, ont durci leurs politiques. Le Danemark depuis des années : il ne participe pas à la politique d'immigration européenne, qui ne s'applique pas à lui. C'est une dérogation générale obtenue lors de la négociation du traité d'Amsterdam. D'autres, submergés par l'immigration clandestine et dépassés par l'ampleur du phénomène, ont choisi la voie des régularisations massives. Certains pays d'Europe de l'Est, confrontés à une hémorragie de leurs propres ressortissants mais en pleine croissance économique, songent à les remplacer en faisant venir massivement la main-d'œuvre d'ailleurs. C'est par exemple le cas de la Roumanie. L'absence de frontières entre nos pays fait que chaque décision prise par l'un de nos voisins peut avoir de dramatiques conséquences pour nous, et inversement. La solution trouvée par Bruxelles : que chacun informe les autres avant de prendre une décision dans ces matières. Certes. Et après, quoi ?

En ayant renoncé au contrôle des frontières intérieures à l'Union européenne, les États membres ont renoncé à toute efficacité en termes de contrôle de l'immigration.

Contrôler n'est pas fermer. Contrôler une frontière, c'est juste vérifier que celui qui la franchit est autorisé à le faire, pas interdire le passage à tout le monde. Rétablir les contrôles à toutes nos frontières sera un préalable, nécessaire mais bien sûr très insuffisant, à la mise en œuvre d'une politique d'immigration responsable.

17 ou 40 ?

17 millions, c'est le nombre d'immigrés extra-européens vivant sur le territoire de l'Union européenne au 1^{er} janvier 2005, selon une étude datée de mars 2006. Tandis que 9 millions d'Européens vivraient dans un pays de l'UE qui n'est pas le leur. Cette étude est destinée à appuyer un projet de règlement sur l'harmonisation des statistiques européennes sur l'immigration. **Mais le rapport Lambridinis adopté par le Parlement européen affirme, lui, que le nombre des immigrés non européens dépasse 40 millions !** Il est effectivement urgent de pouvoir disposer de statistiques fiables sur ce sujet.

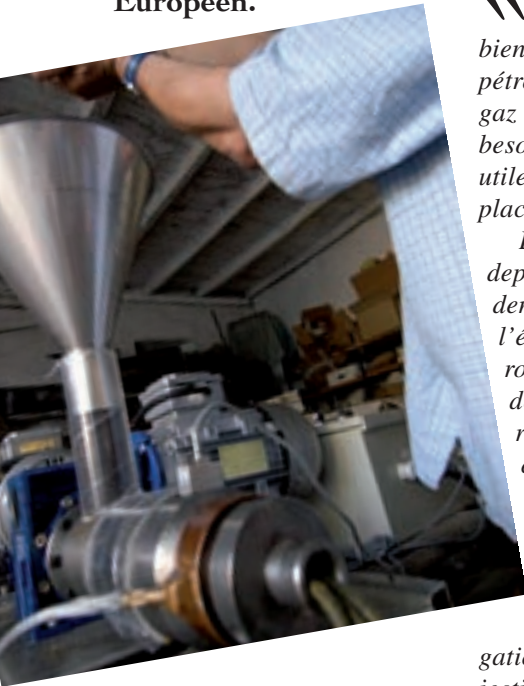
170000

C'est le nombre de clandestins que l'Italie a régularisés en pleine campagne électorale, en mars dernier. Surprise : les candidats à la régularisation ont été en fait 450 000. Près d'un sur trois n'a donc pas reçu au cours de cette période le permis de séjour tant désiré, mais n'a pas été pour autant expulsé. Selon l'organisation gouvernementale Caritas, ils ont simplement été grossir les rangs des 800 000 immigrés illégaux résidant dans ce pays.

98 %

C'est le pourcentage de Français qui ont voté « non » à la constitution européenne le 29 mai 2005 qui disent ne pas regretter leur vote, tandis que 10 % de ceux qui ont voté « oui » le regrettent. De là à extrapoler que le « non » l'emporterait aujourd'hui à plus de 58 %...

Nous reprenons dans cette rubrique quelques-unes des interventions de Bruno Gollnisch, lors des séances plénières du Parlement Européen.



Biocarburants et autres productions agricoles non alimentaires

Mars

« Monsieur le Président, l'excellent rapport de M. Parish sur la promotion des cultures à des fins non alimentaires pose bien le problème: à l'heure où le prix du pétrole ne cesse de monter, où les réserves de gaz et de pétrole diminuent en raison des besoins croissants des pays émergents, il est utile de prévoir des sources d'énergie de remplacement.

Les biocarburants, dont nous appuyons depuis longtemps le développement, répondent, quoique partiellement, aux besoins de l'économie agricole: amélioration de l'environnement par la diminution des gaz à effet de serre, nous dit-on, production d'énergies renouvelables favorisant l'indépendance énergétique, création d'emplois en zones rurales, équilibre des territoires contre la désertification rurale, mise en culture à des fins non alimentaires des terres en jachère.

Cependant, un certain nombre d'interrogations demeurent. Comment parvenir à l'objectif ambitieux de 5,75 % du marché en 2010 pour les biocarburants, alors que la France

n'a encore atteint aujourd'hui que 1 % seulement? D'autre part, si le prix du baril continue à monter, les biocarburants deviendront compétitifs et le problème des exonérations fiscales deviendra sans objet, sinon les États accepteront-ils une perte de recettes se montant à plusieurs centaines de millions d'euros? Enfin, avec la suppression des restitutions à l'exportation en 2013, décidée à l'OMC, et la baisse des soutiens internes, les céréaliers s'orienteront davantage vers la production non alimentaire, ce qui n'est pourtant pas leur vocation première. »

Et aussi, consultables sur le site:

www.gollnisch.com

Mars 2006

- Fonctionnement des partis politiques européens
- Approvisionnement énergétique de l'UE
- Conseil Européen de Printemps
- Restructuration et Emploi

des pouvoirs législatifs exorbitants

- Encadrer et limiter les compétences des divers organes de l'Union

Juin 2006

- Entrée de la Slovaquie dans l'union monétaire
- Clonage humain, recherches sur les cellules souches embryonnaires
- Remise en cause par les eurocrates du NON au référendum de 2005
- Communautarisation forcée du droit pénal des états membres
- Automaticité du transfert de détenus d'un État européen vers l'autre
- Prisonniers politiques et délits d'opinion
- Relations économiques transatlantiques
- Relations avec les États-Unis

Avril 2006

- Questions politiques importantes (droits de l'homme en Belgique)
- Simplification du droit communautaire
- Orientations économiques de l'UE
- Commerce international: suites du sommet de Hong-Kong
- Politique de concurrence économique

Mai 2006

- Commission européenne:

Journée mondiale de la Santé

Avril

« Cette résolution sur la « journée mondiale de la santé » soulève le très grave problème du pillage des élites formées du tiers-monde par les pays développés, notamment dans le secteur médical.

On assiste en effet à une situation totalement aberrante. Dans mon pays, la France, une anticipation insuffisante des besoins de santé d'une population vieillissante, des perspectives de carrière médiocres et l'application des 35 heures dans les hôpitaux publics entraînent une pénurie de personnel. Mais un *numerus clausus* continue de restreindre l'accès à ces professions, et on recrute à l'étranger des infirmières et des docteurs. Dans le même temps, les populations des pays en développement n'ont pas accès aux soins, et nous y envoyons à grands frais des missions humanitaires souvent ponctuelles. On marche sur la tête! On marche d'autant plus sur la tête que l'accès aux soins est devenu une des causes de l'immigration clandestine massive: l'île fran-

çaise de Mayotte, en voie de submersion, en est un exemple emblématique.

Je veux dénoncer ici la loi sur l'immigration "choisie" de M. Sarkozy qui va organiser ce pillage d'élites à grande échelle, compromettant encore le développement des pays d'origine de ces élites, aggravant mécaniquement l'émigration des populations, alors qu'un système éducatif en faillite a renoncé à former une jeunesse vouée au chômage ou aux petits boulots. »

Dans l'hémicycle
Dans l'hémicycle

Réticence des États membres à appliquer un droit communautaire qu'ils n'ont pas choisi

Mai

« Le constat posé par les rapports qui sont mis aux voix aujourd'hui est celui d'une augmentation croissante des difficultés d'application du droit communautaire et d'une multiplication des saisines de la Cour de Justice.

Au 31 décembre 2003, il ressort du 21^e rapport de la Commission que 3 927 affaires d'infraction étaient en cours d'examen contre 2 270 en 1999 et seulement 124 en 1978. Les raisons tiennent à l'abondance du droit commu-

nautaire, mais aussi à l'importance de l'arsenal répressif de la Commission européenne face aux États membres qui seraient récalcitrants à appliquer la législation communautaire.

La question de l'application du droit communautaire est avant tout une question politique, et non pas juridique ou technocratique comme le pensent et l'affirment certains. En effet, il s'agit surtout de masquer le problème des conflits existants entre les sou-

verainetés nationales et le pouvoir européen. À cet égard, le récent arrêt du 13 septembre 2005 de la Cour de Justice des Communautés européennes, qui, pour la première fois, opère une sorte de communautarisation du droit pénal et ce, en dehors de toute base juridique, est symptomatique de l'évolution de cette institution. On comprend dès lors la réticence des États membres à appliquer un droit communautaire qu'ils n'ont pas choisi. »

Dans l'hémicycle
Dans l'hémicycle

Élargissement de la zone euro

Juin

« Monsieur le Président, mes chers collègues,

Voilà une nouvelle étape de la fuite en avant de l'Union européenne: l'adhésion des nouveaux États membres à la monnaie unique. Le rapport Langen tente de trouver un équilibre entre respect dogmatique des critères de Maastricht et du Pacte de stabilité, louanges à l'euro et considérations de bon sens sur l'état de préparation des pays ou même la capacité de la zone euro à supporter un élargissement qui accroîtra son hétérogénéité et donc ses difficultés.

La monnaie unique a une responsabilité non négligeable dans la faible croissance des États qui l'ont adopté (taux

d'intérêts inadaptés, taux de change pénalisant,...). Il n'est pas nécessaire d'entraîner dans cette situation de nouvelles victimes. Et je me demande si les citoyens de ces pays, qui n'ont secoué qu'hier le joug communiste, sont conscients de la perte irrémédiable de souveraineté que constitue l'adoption de l'euro? Sont-ils conscients, surtout, que la perte de leur monnaie nationale était programmée dans leur traité d'adhésion? Ce n'est pas à les informer sur le passage concret à l'euro dans leur pays qu'il faut se consacrer, mais à les consulter à nouveau, par référendum, sur la disparition de leur monnaie. »

Bulletin d'abonnement

Notre service de presse est gratuit pour les décideurs socio-économiques et politiques.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Profession/mandat _____

Email _____@

Mentions légales:

De par la loi Informatique et Liberté et les règlements de la CNIL, vous disposez d'un droit d'information, de modification et de radiation des données vous concernant dans notre fichier de routage. Si vous ne désirez plus recevoir notre lettre d'information, merci de nous le signifier soit par fax, courrier électronique ou simple lettre, votre fiche informatique sera détruite.

- Par fax: 01 41 12 28 27
- Par email: bruno@gollnisch.com
- Par courrier: M. Bruno GOLLNISCH
Parlement Européen
Rue Wiertz — ASP 05E246
1047 Bruxelles

En raison de la suspension des débats parlementaires pendant la période estivale, le prochain n° d'Identités paraîtra fin septembre. Vous pouvez consulter les précédents numéros en les téléchargeant au format pdf sur le site de Bruno Gollnisch : www.gollnisch.com

Toujours moins

En bref

Les États-Unis ont obtenu une compensation pour l'élargissement de l'Union européenne à dix nouveaux États membres. Certains de ces États avaient en effet dû augmenter leurs droits de douane pour se conformer aux tarifs extérieurs communs pratiqués par l'UE. **Les États-Unis ont donc obtenu la baisse de ce tarif (dans les 25 pays donc) pour une série de produits, notamment chimiques ou sidérurgique, ainsi que l'augmentation des quotas d'importation sur certains produits agricoles ou agro-alimentaires.** Des accords de compensation similaires devraient être signés avec d'autres pays de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Triste record

En bref

Selon l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), **la pression fiscale dépasserait 50 % en Belgique, en Allemagne, en Hongrie et en France.**

Architectes en danger...

En bref

Bruxelles a lancé en avril une procédure d'infraction contre la France, parce que sa législation réserve aux ressortissants français les postes d'architectes en chef des monuments historiques et impose un concours « pour *prester un service architectural temporaire* » de restauration d'un monument classé. Les 4 à 6 millions de personnes occupant un des emplois, principalement publics, soumis à condition de nationalité ont du souci à se faire : ils sont désormais eux-aussi menacés par la concurrence.

TCHAD : la France n'est plus maître de son

L'attaque menée par des rebelles venus du Soudan contre la capitale tchadienne, N'djaména, illustre fort bien le jeu médiocre auquel se livre la diplomatie française en Afrique. Incapables d'assumer le rôle historique de la France sur le continent noir, le Quai d'Orsay et l'Élysée parviennent à se mettre à dos nos alliés que nous trahissons sans vergogne... et leurs adversaires, qui préfèrent le jeu et les dollars américains...

Le Tchad. Un large désert au Nord, une savane aride au sud. L'un des pays les plus pauvres de la planète. Mais une position clef en Afrique, un véritable porte-avion au milieu du continent noir. Et du pétrole. Car pour comprendre la situation tchadienne, il faut penser... pétrole. C'est en 2003 que « l'or noir » a été découvert dans le sud du pays. Les entreprises américaines s'installent aussitôt et un oléoduc est construit jusqu'à la côte atlantique camerounaise. Un accord est alors conclu entre la Banque Mondiale (BM) et le gouvernement tchadien d'Idriss Déby. Ce dernier doit investir la rente pétrolière dans l'éducation ou la santé. Mais un double problème se pose : les royalties du pétrole revenant au Tchad ne correspondent qu'à 12,5 % des recettes totales — les firmes américaines prenant 87 %. Et le président Idriss Déby préfère investir l'argent du pétrole dans la sécurité et la justice, car le pays est en guerre civile : le Front Uni pour le Changement (FUC) tente de renverser le gouvernement avec l'aide du Soudan. En effet, le régime de Khartoum voudrait faire transiter le pétrole tchadien par ses terres pour ensuite l'exporter vers la Chine. À cette crise politico-économique, s'ajoute le drame du Darfour, dont une majorité d'habitants vit aujourd'hui en exil au Tchad. C'est un conflit ethnique, dominé par l'affrontement entre Noirs et Arabes, qui envenime ainsi une situation déjà paroxysmique.

Un régime fragilisé

Le régime d'Idriss Déby subit un effritement grandissant, miné par des dissensions internes et isolé sur la scène internationale. Les Forces Armées Nationales Tchadiennes (FANT) ont reproché la passivité de Déby face au Soudan, dans la gestion de la crise du Darfour. Déby ne s'est pas empressé de porter secours à des réfugiés pourtant ethniquement proches de son clan, les Zaghawas.

L'annonce d'une modification de la constitution, ensuite, pour qu'après 15 ans de pouvoir, Déby puisse se représenter en 2006. Les relents nauséabonds d'une présidence à vie en ont indisposé plus d'un, d'autant que c'est pour voir son fils Brahim (28 ans actuellement) lui succéder. Un pouvoir dictatorial se met en place et, contrairement aux premières années de sa présidence, Déby ne gouverne plus collégialement, mais en solitaire. Il est de plus en mauvaise santé.

La première alerte sérieuse a eu lieu en mai 2004 quand un groupe de gardes du corps Zaghawas, issus de sa propre ethnie, a préparé son assassinat à l'intérieur même du palais présidentiel. Puis se sont succédés des rumeurs de coups d'état, avortés ou imaginaires. La tentative la plus dangereuse a eu lieu en octobre 2005 : elle était organisée par Tom et Timane Erdemi. Les deux frères étaient, pourtant, depuis 15 ans les « Juppé » de Déby : l'un étant directeur de cabinet et tous les deux chargés des dossiers sensi-

bles, comme les élections et le pétrole.

Après leur échec, les putschistes se sont réfugiés dans le djebel Marra, et ont fondé le SCUD (Socle pour le Changement, l'Union et la Démocratie). Les FANT ont vu les déserteurs de tous grades se compter par milliers, comme le lieutenant-colonel Daoudai, commandant une unité de blindés, ou le colonel Ali Orozi, commandant de la Région Militaire de Bardai. La Garde Présidentielle, naguère fer de lance du régime, n'a pas été épargnée et Déby a dû la dissoudre.

Déby a tenté d'endiguer l'hémorragie en s'appuyant sur le général Ori Dagache, un vieux fidèle, sur le nouveau chef d'état-major des FANT, Banyara Kossingar, et sur Mahamat Saleh Brahim qui commande l'unité qui remplace la Garde Présidentielle. Encore faut-il que la troupe suive ! En novembre, une tentative de nettoyage du djebel Marra a échoué, les soldats ne voulant pas tirer sur d'autres Zaghawas...

En décembre, dans la capitale, les rumeurs de coup d'état étaient récurrentes : tous les voyageurs étaient surveillés et, au marché central, il y avait autant de faux commerçants que de vrais. Dans les administrations, la tension est à son comble et les fonctionnaires ont appris à se taire ; chacun attend, sans trop savoir quoi, si ce n'est le paiement de leurs salaires, avec 4 mois de retard.

Dernier avatar, le 30 juin dernier, des officiers ont remis un mémorandum au président Déby, réclamant un dialogue avec l'ensemble de l'opposition tcha-

dienne. Ces hauts gradés de l'armée tchadienne, pour la plupart de l'ethnie Zaghawa, ont été emmenés par le général Saleh Barkai, chef d'Etat major adjoint de l'armée, et le mémorandum reprenait presque point par point les exigences de l'opposition « démocratique ». Outre la tenue d'un forum de réconciliation nationale sous les auspices de la communauté internationale, notamment l'Union Africaine (UA), le mémorandum indique que l'armée refusera de combattre si le Président de la République rejette tout dialogue avec son opposition... y compris les rebelles!

En dehors de ce mémorandum, plusieurs intellectuels de la tribu du Président, à titre individuel ou en groupe, ont rencontré le chef de l'Etat ces derniers temps pour lui demander d'accepter de négocier avec la rébellion.

Les appuis de Déby fondent comme neige au soleil

Même si son référendum constitutionnel a été salué par une abstention record, Déby n'a pas l'intention de s'en aller. Ceux qui l'ont rencontré l'ont trouvé physiquement fatigué, mais serein: « **je suis un vieux militaire qui garde toujours un œil ouvert** », répète-t'il. De fait, il se déplace sans cesse entre N'djaména et Abéché, et passe rarement plusieurs nuits au même endroit, entouré par 15 à 50 soldats auxquels les téléphones portables sont interdits pour éviter toute localisation.

Il est vrai que la coordination de l'opposition d'Ibn Oumar Mohamat Saleh vocifère beaucoup mais n'agit guère, et que l'opposition armée est fractionnée entre groupuscules antagonistes. Si tous demandent le départ de Déby, personne ne se propose vraiment pour devenir calife à la place du calife.

L'offensive du 13 avril téléguidée par le Soudan

C'est le Soudan qui a créé le FUC (Front Uni pour le Changement Démocratique), regroupant le SCUD et le RDL (Rassemblement pour la Démocratie et les Libertés) de Mahamat Nour, un opposant de la première heure à Déby (il est originaire de la tribu des Tama, alors que Déby est un Zaghawa). Nour, à qui le Soudan a confié la direction du FUC, n'est en fait qu'un simple auxiliaire de l'armée soudanaise, les ex-débutistes étant considérés comme peu sûrs. Bien qu'ils comptent de 3 000 à 5 000 hommes, le FUC est resté inactif, hormis quelques attaques sporadiques le long de la frontière, leur qualité militaire étant encore inférieure aux FANT. De plus, dans les faits, le SCUD refuse d'être subordonné au FUC, car les Zaghawas et les Tamas sont des ennemis héréditaires.

Pourtant, le 30 mars, une force rebelle d'environ 500 hommes du FUC renforcés pour l'occasion par des Djandjawid de la bande de Musa Hillal, a engagé une offensive générale visant à renverser le régime tchadien, en profitant d'une erreur stratégique de Déby: le gros des FANT était sur la frontière Est, et la capitale était dégarnie. L'idée de la manœuvre était donc de contourner les FANT par le Sud, (et à fortiori les Français, encore plus au Nord, à Abéché), puis de lancer un raid sur N'djaména, et ceci avant l'élection présidentielle du 3 mai.

La première phase consista donc à menacer la ville frontière d'Adré, puis à attaquer Goz Beida, au Sud Est du pays. Les FANT ainsi fixées, la deuxième phase, visant N'djaména fut lancée. L'attaque principale fut menée par Mahamat Issa, le lieu-

tenant de Mahamat Nour, qui contourna les FANT avec une cinquantaine de Toyota. Simultanément, une autre colonne de 30 véhicules pénétrait dans le Nord de la Centrafrique, pour surgir ensuite dans le Sud du Tchad, s'emparant de Haraze Mangueigne, puis de Am Timam. Les deux colonnes ont ensuite fait leur jonction à Mongo, et continué vers Ngama, Ligna et N'djaména, réalisant un raid de 800 kilomètres en 3 jours.

Tandis que le gros des rebelles se heurtait aux forces de Déby dans les faubourgs de la capitale, un détachement s'infiltrait dans la ville pour s'emparer du palais présidentiel (mais se trompant d'objectif, il a attaqué l'Assemblée Nationale...). Les deux adversaires disposaient de 500 hommes environ, car Déby a décidé de ne pas rappeler les troupes sur la frontière. Les FANT viendront à bout des Toyota en utilisant de vieux chars T55, et les rebelles vont perdre dans la capitale 350 morts et 320 prisonniers (dont 80 sont Soudanais ou Centrafricains).

Les FANT entreprirent ensuite de refouler les rebelles vers l'Est, tout en installant un verrou à Sahr, pour interdire de nouvelles infiltrations depuis la Centrafrique. Cette dernière a décidé de fermer ses frontières avec le Tchad et le Soudan, décision symbolique qu'elle n'a pas les moyens d'appliquer. À la date du 20 avril, il y avait toujours des accrochages sporadiques entre Sahr et Haraze Mangueigne.

À noter que les autres rebelles, ceux du SCUD, sont restés l'arme au pied. La signature soudanaise de l'attaque est donc patente, et il est compréhensible que le Soudan veuille renverser un régime qui soutient certains rebelles soudanais.

Mais au-delà du Soudan, qui ?

Pétrodollars et mercenaires

Les rebelles étaient équipés de 4x4 neufs, d'un armement neuf, d'uniformes flambant neufs et même de gilets pare-balles, que ne pouvait leur offrir un Soudan aux finances exangues. La politique de Déby nuit aux intérêts du consortium pétrolier et il y a plusieurs mois déjà qu'Exxon et Chevron ont pris contact avec les rebelles et entrepris de les financer. On peut donc dire que c'est le même scénario qui a abouti à la chute de Mobutu: faire renverser le régime par des rebelles venus de l'étranger, le financement de l'opération étant assuré par des sociétés privées américaines, tandis que des sociétés de sécurité privées s'occupent de la mise en place de l'armement. Les rebelles avaient des LRAC M72 de l'US Army, qu'ils n'ont sûrement pas trouvés au bazar de Khartoum...

Le tout bien sûr, avec la bénédiction de l'administration américaine, car qui lèse Exxon et Chevron s'attire la colère de Bush, Cheney et Rice... Le 5 avril, juste avant le démarrage du raid, Rice a fait publier par le Département d'Etat, un rapport distribuant à tous les pays (sauf les USA et Israël), les bons et mauvais points en matière de droits de l'homme. Surprise: le Tchad apparaît parmi les quatre antidroitdlhommistes irrécupérables, avec le Soudan, le Zimbabwe et l'Erytrée. Et les USA se gardent bien de condamner l'attaque. Déby ne s'y est pas trompé. Un de ses ministres a publiquement menacé de « **fermer les robinets du pétrole** », et son entourage parle sans complexe de « **guerre du pétrole** ». Saddam Hussein est tombé pour la même raison...

Le 25 avril, l'attaque ayant échoué et Déby étant toujours en place, Rice a envoyé un de ses sous fifres, Donald Yamamoto, exiger de Déby le report des élec-

tions (une revendication de l'opposition). Ce que Déby a refusé: l'attaque du FUC visait précisément à empêcher ces élections, et céder aux Américains aurait transformé la défaite militaire du FUC en victoire politique. D'autant, que Déby a remporté, au même moment, une victoire sur un autre front. Un accord a été conclu avec la Banque Mondiale: 70 % des revenus pétroliers seront affectés au développement, le reste mis à la libre disposition du gouvernement.

Mais qui a donné le feu vert implicite aux rebelles? Ceux-ci savaient qu'ils n'avaient aucune chance d'arriver à N'djaména si les Mirage attaquaient leurs colonnes, et qu'ils ne pourraient rien faire contre 1200 soldats français. S'ils se sont lancés dans l'aventure, c'est parce qu'ils savaient que l'armée française ne bougerait pas, et elle n'a pas bougé. Mahamat Issa a superbement ignoré le tir de semonce d'un Mirage F1 parce qu'il savait que les Mirage ne bombarderaient pas. Pourquoi cette certitude? Parce que depuis des mois, le Quai d'Orsay proclame la non-ingérence de la France dans les affaires tchadiennes, et les Soudanais ont estimé le risque d'intervention française négligeable. Les faits leur ont donné raison.

Le double jeu de la France

Comme d'habitude, son attitude est ambiguë: officiellement, la France soutient le régime en place, mais elle a laissé une antenne du FUC s'installer à Paris (son responsable, Laona Gong, n'a pourtant pas manqué d'attribuer à la France la responsabilité de la défaite des rebelles). Si Douste-Blazy clame son refus de toute rencontre avec les représentants du FUC à Paris, au motif qu'ils veulent prendre le pouvoir par la force, ils

ont quand même été reçus au Quai d'Orsay par des subalternes et dans un hôtel parisien par la DGSE... qui maintient des contacts étroits avec les deux Mahamat, Nour et Issa.

La girouette Chirac est soumise à des vents contraires. Pour le Quai d'Orsay, Déby a contre lui les rebelles, l'opposition légale, le Soudan, les pétroliers et la Banque Mondiale; et en plus, il est malade. Folie, donc, que de soutenir un régime qui tombe. En plus, la France n'a pas d'accord de défense avec le Tchad, mais un simple accord de coopération, qui n'engage à rien. Du coup, on est soucieux d'éviter toute implication de la France dans le conflit et l'on développe une théorie fumeuse: les responsables des attaques sont les Services de Renseignements soudanais et l'armée qui agissent à l'insu de leur gouvernement (quand on sait que le général président Al Bechir verrouille tout, on mesure toute la portée de cette politique de l'autruche...). Le Ministère de la Défense commet la même erreur que le Quai d'Orsay: ils sont persuadés que le régime va s'effondrer. Analyse que l'on croit confirmée quand on apprend que Déby refuse de rappeler les 1200 hommes déployés autour d'Adré, lors de l'attaque sur N'djaména. Chirac propose donc à Déby d'évacuer sa famille à l'étranger, et de s'adresser au Conseil de Sécurité de l'ONU; puis annonce publiquement que les troupes françaises se contenteront simplement de protéger leurs ressortissants. Le dispositif Epervier se contentera de lui transmettre la position des colonnes assaillantes, et fera un seul tir de semonce. Chirac a simplement oublié que Déby n'est pas un maréchal d'opérette à la Mobutu. Loin de fuir, il dirige lui-même la défense de la capitale depuis le palais présidentiel.

À l'inverse, pour les

divers MM. Afrique, abandonner Déby est un mauvais signal à envoyer aux chefs d'états francophones. La victoire des rebelles entraînerait le départ du dispositif Epervier, et s'ils s'emparent de N'djaména, ils seront incapables de contrôler le reste du pays, d'où une nouvelle « somalisation ». La DGSE fait valoir qu'une déstabilisation du Tchad pourrait ensuite s'étendre à la Centrafrique, d'autant que les rebelles pro-Patassé sont basés au Soudan. Ainsi, dans les alcôves de l'Élysée, où Michel de Bonnacorse a complètement fagocité la ministre déléguée à la coopération, Brigitte Girardin, on joue plutôt: « **il faut sauver le soldat Déby** ».

Chirac choisit donc le « ni ni ». La pire des alternatives. Le 12 avril, quand les rebelles atteignent N'djaména, il appelle l'insupportable Bongo, pour qu'il explique à ses homologues que le « ni ni » ne signifie pas qu'on abandonne Déby, mais que c'est de la simple... non-ingérence. Les choses se passent plus mal avec Sassou Nguesso, président de l'UA, qui exige l'intervention des troupes françaises. L'UA en a assez de ces incendies qui s'allument à gauche pendant qu'on les éteint à droite, et avec le Darfour en feu, ne veut pas d'un deuxième incendie à côté du premier. (De fait, l'UA condamne sévèrement l'attaque, et le 13 avril, Sassou Nguesso obtiendra sa condamnation par le Conseil de Sécurité de l'ONU).

Forte de 1200 hommes, six mirages, des pelotons de blindés Sagaies, la France se retrouve au Tchad comme en Côte d'Ivoire: malgré un dispositif militaire important, elle est incapable de peser sur la situation.

Suite dans le n°4 de Septembre 2006

1 sur 3

C'est le nombre d'entrepreneurs européens qui devraient prendre leur retraite dans les dix prochaines années. Or, la complexité et le coût de la transmission d'entreprise mettraient en péril chaque année près de 700 000 entreprises et 3 millions d'emplois. La Commission a donc élaboré un plan d'action pour faciliter cette transmission, en enjoignant notamment les États membres de créer des systèmes fiscaux incitatifs. L'idée n'est pas forcément mauvaise, mais elle n'entre pas dans les prérogatives de Bruxelles, qui n'a aucune compétence en matière de fiscalité directe.

82%

C'est le pourcentage de Français qui jugent que la construction européenne est trop éloignée de leurs préoccupations, selon un sondage TNS-Sofrès. Malgré les millions d'euros investis par les institutions européennes pour promouvoir leur action et les bienfaits de l'Union Européenne.

40000

C'est le nombre de morts chaque année sur les routes de l'Union européenne (un peu moins de 5000 morts en France en 2005). La Commission a donc établi un programme d'action pour réduire cette mortalité de 50 % d'ici 2010. La chasse à l'automobiliste est ouverte!